Extrait N° 12 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 4 AVRIL 2008

L'an deux mil huit, le quatre avril, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 27 mars 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BEAUVAL Rita a donné mandat à M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. THOMAS Sully.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 12 / Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de La Réunion (SIDELEC)
- **Désignation des représentants de la Commune**

Par suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner le délégué titulaire de la Commune et son suppléant pour siéger au comité du SIDELEC, organisme qui exerce le pouvoir concédant en matière de distribution d'énergie électrique sur l'ensemble du territoire pour le compte des collectivités adhérentes.

…/…

Mairie des Avirons

Le Maire invite les candidats à se faire connaître.

Sont candidats :

Titulaire : BENARD Alex

Suppléant : RIVIERE Raphaël

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Mme BAILLIF Line Rose et M. RIVIERE Raphaël ont été désignés scrutateurs.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Inscrits : 29
- Votants : 29
- Blancs ou nuls : 05
- Suffrages exprimés : 24

Ont obtenu :

Titulaire : BENARD Alex 24 voix

Suppléant : RIVIERE Raphaël 24 voix

En conséquence, **M. BENARD Alex** est désigné **délégué titulaire** pour représenter la Commune au Comité Syndical du **SIDELEC** et **M. RIVIERE Raphaël** est désigné **délégué suppléant.**

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons